

Les enfants et le Net : débat à Saint-Charles

samedi 11 décembre 2010 - page 14

PRÉVENTION L'antenne monégasque d'Action Innocence a sensibilisé jeudi soir les parents d'élèves de l'école primaire

La salle polyvalente de l'école Saint-Charles semblait, jeudi soir, presque pleine. Remplie de parents d'élèves du primaire en quête d'informations sur un outil mais aussi un danger qui guette leurs enfants : Internet (Monaco-Matin du 26 novembre). L'antenne monégasque de l'ONG Action Innocence, qui lutte pour préserver la dignité et l'intégrité des enfants sur la Toile, leur a apporté des réponses durant près de deux heures. En alertant les parents sans jouer sur la peur. Le directeur de l'Éducation nationale en Principauté Claude Péri a également assisté à la conférence. « Monaco est probablement l'État qui met le plus de moyens en place dans le rapport de l'enfant à Internet. Mais nous avons une limite : la porte de vos maisons. Avec Internet, vous ouvrez le monde à vos enfants et avec cela, vous leur ouvrez aussi la face sombre du monde », a déclaré, en guise d'introduction, Frédéric de Chambure, secrétaire générale d'Action Innocence Monaco.

« Surfer avec prudence »

À peine deux minutes plus

Facebook. « En 7^e, les enfants ne peuvent pas avoir accès à Facebook. La limite d'âge est fixée à 13 ans. Pourtant, quelques mains se sont levées lorsque nous leur avons demandé s'ils étaient inscrits », constate Jean-Philippe Noat, le directeur technique d'Action Innocence Monaco. Le phénomène Facebook demeure tellement à la mode qu'il dépasse largement la question de l'âge. « Les enfants ne dirigent pas Internet mais Internet les dirige », ajoute la psychologue Valérie Huet.

Des dangers nombreux

Les dangers d'Internet sont nombreux. Le piratage de webcam, la non-existence du droit à l'oubli numérique, les faux amis, les informations contenues sur les blogs accessibles à tous, autant de problèmes qui peuvent nuire aux enfants. « Quand ils vont sur des sites comme Facebook, les enfants ne sont pas obligés de remplir tous les champs d'information. Mais ils le font parce qu'ils ont peur que leurs copains ne les retrouvent pas. Ils ne se doutent pas que derrière un contact, il puisse y avoir un adulte », poursuit Valérie Huet. « Les

parents, de les fixer », indique Noëmy Kostic, également psychologue.

D'autres phénomènes que Facebook ont été abordés comme le happy slapping (1) et le site Chatroulette (2). Un guide intitulé « Surfer avec prudence sur Internet » a été distribué à l'ensemble des parents présents. Reste à savoir si ces derniers, une fois sensibilisés, s'en serviront.

ADRIEN PAREDES

(1) Le happy slapping constitue l'action de filmer une personne en train de se faire tabasser et de mettre la vidéo en ligne. Cette pratique est passible de poursuites pour non-assistance à personne en danger. (2) Chatroulette est un site de messagerie instantanée où les interlocuteurs sont mis en relation de façon aléatoire, à la manière d'une roulette russe.



L'équipe d'Action Innocence Monaco a sensibilisé près d'une cinquantaine de parents d'élèves de l'école Saint-Charles. (Photo Adrien Paredes)

Facebook dans le viseur des parents

« Ma fille ne veut pas m'accepter comme amie sur Facebook. J'ai réussi à avoir son mot de passe et je m'en sers pour vérifier son compte. Heureusement, elle ne le sait pas », confie une responsable d'Action Innocence Monaco. Elle concède toutefois avoir fait, avec elle, le tri de ses « amis ». Plus de la moitié ont été supprimés. Sur Facebook, les parents d'élèves de Saint-Charles n'ont pas été avertis de questions et de commentaires.

« Peut-on enlever les photos de son fils quand celle-ci ont été postées par ses

Vous pouvez retirer le lien associant votre fils à la photo concernée mais pas la photo en elle-même », rétorque le directeur technique d'Action Innocence. Une mère d'une élève de 12 ans, a évoqué la situation de sa fille. « Deux de ses camarades l'ont menacée via le site. Je connais les parents de ces filles mais le dialogue avec eux est impossible. J'ai contacté l'établissement mais il ne soutient pas ma fille ».

« Contactez directement le proviseur », lui répond-on. « Pour régler ce genre de problème, ils sont très bien à la Sûreté

contre la création de groupes à l'annoncé choquant à l'encontre de son enfant. « Et si les premiers fautifs étaient les parents ? » se demande son voisin. « Il ne faut pas diaboliser Facebook car cela incitera encore plus vos enfants à s'inscrire. Et ils iront ouvrir leur profil chez le copain », souligne Frédéric de Chambure.

Lorsqu'a été évoqué le phénomène de happy slapping (un cas est survenu en octobre dernier à la gare de Monaco), les commentaires se sont faits plus véhéments. A l'image de